



Risques liés à la similitude entre marque

Par **bono_old**, le 31/10/2007 à 18:59

Bojour à tous,

J'ai déposé un nom de domaine "defiscaliser-autrement" j'ai voulu déposer cette marque
Une recherche avancée auprès de l'INPI m'indique qu'une marque intitulée "binome concept
la défiscalisation autrement" à été déposée.

La personne exerce son activité à Marseille moi à Paris.

Par ailleur d'autre marque ont été déposée avec des termes plus ou moins proche.

Quels sont les risques si je dépose ma marque et les risques si j'exploite mon nom de
domaine ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement Pascal